

**ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2021-08**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 12

L'an deux mil vingt et un
Le 18 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Dominique FLACHER, Adjoint
Date de la convocation 05 février 2021

**OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE ADMINISTRATIF
2020**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER

ABSENTS / EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT donne pouvoir à Pascale CHOTEL ; Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Annie PIGNEDE

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Dominique FLACHER, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2020 certifié conforme au compte de gestion ;

CONSTATE, à l'unanimité, les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2020 :

Déficit d'investissement de 34 227.95 €
Excédent de fonctionnement de 41 226.98 €

Résultat de clôture de 2020 :

Excédent d'investissement de 237 666.46 €
Excédent de fonctionnement de 513 169.83 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché